



## Utilisation de pesticides dans les parcs et jardins des communes :

39 communes ont été contactées, 34 ont répondu

13 communes ont renoncé aux pesticides:

Echallens , Lausanne , Morges , Bulle ,Morat ,Sion ,La Chaux-de-Fonds ,Le Locle, Neuchâtel , Saignelégier, Porrentruy, Courtelary, Moutier

21 font des exceptions :

Genève, Meyrin, Aigle, Payerne , Yverdon-les-Bains , Bourg-en-Lavaux , Nyon, Renens, Vevey, Estavayer, Romont, Fribourg, Sembrancher, Martigny, St-Maurice, Sierre, Boudry, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, Delémont, La Neuveville.

Ont prévu d'arrêter :

- Ville de Genève : 2020
- Nyon : fin 2017
- Estavayer : d'ici 2020
- Sembrancher : d'ici 2018 -2019
- Val-de-Travers : 2018
- Delémont : 2017

Mesures de remplacement :

Brûlage, colmatage fissure, arrachage, sarclage, brossage métallique, eau chaude + huile végétale (foamstream).  
Martigny : embauche de 50 étudiants pour 2 semaines chacun de juin à septembre

Reste certaines utilisations ponctuelles avec certaines plantes très difficiles à éradiquer (renouée du japon), on procède à des injections directement dans la plante.